



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Carte électorale

Publié le lundi 04 septembre 2017

Nous vous informons que vous devez signaler vos changements d'adresse ou d'état civil avant le 31 décembre 2017. Les électeurs n'ayant pas effectué cette démarche seront radiés de la liste électorale au 1er janvier 2018.

Pièces à fournir :

- copie carte nationale d'identité ou Passeport + justificatif de domicile sur Bandol.

Contact :

Service formalités administratives - Elections

1 place de la liberté

tél : 04.94.29.22.32

sfa@bandol.fr



MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

04 94 29 12 30

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Météo

Aujourd'hui



Km/h
%
Km

Demain

